



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation - Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

Direction des finances DFIN  
Service cantonal des contributions SCC  
Direction  
Rue Joseph-Piller 13  
1700 Fribourg  
**SCCDIR@fr.ch**

**Autorité cantonale de la transparence,  
de la protection des données et de la médiation**  
ATPrDM  
**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit, Datenschutz  
und Mediation** ÖDSMB

**La Commission**

Rue des Chanoines 2, 1700 Fribourg

T +41 26 322 50 08  
[www.fr.ch/cha/atprdm](http://www.fr.ch/cha/atprdm)

**Réf:** LS/yv 2022-PrD-98/2022-Trans-60/2022-Méd-9  
**Courriel:** [secretariatatprdm@fr.ch](mailto:secretariatatprdm@fr.ch)

*Fribourg, le 5 avril 2022*

## **Avant-projet de loi modifiant la loi sur les impôts cantonaux directs**

Madame, Monsieur,

Nous nous référons au courrier du 15 mars 2022 de Monsieur Jean-Pierre Siggen, Conseiller d'Etat, Directeur de la DFIN, concernant l'objet cité en référence et le remercions de nous avoir consultés à ce sujet.

La Commission en a traité lors de sa séance du 5 avril 2022. Elle ne se prononce que sur les aspects relatifs à la protection des données, à la transparence et à la médiation administrative (art. 30a al. 1 let. b de la loi du 25 novembre 1994 sur la protection des données, LPrD ; RSF 17.1 ; art. 40 let. c de la loi du 9 septembre 2009 sur l'information et l'accès aux documents, LInf ; RSF 17.5 ; art. 6 al. 2 let. c de la loi du 25 juin 2015 sur la médiation administrative, LMéd ; RSF 181.1) et vous informe qu'elle n'a pas de remarque particulière à vous transmettre.

A toutes fins utiles, la Commission tient à relever que son examen se limite à vérifier la conformité des dispositions aux exigences des règles de protection des données, de transparence et de médiation administrative. Il ne lui appartient pas de rendre attentif sur les conséquences du respect des exigences, ni de vérifier si des traitements de données nécessitant une base légale auraient été oubliés.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Laurent Schneuwly  
Président